



CONSEIL DE PARTICIPATION

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU LUNDI 15 NOVEMBRE 2021

Ordre du jour

1. Installation des nouveaux membres
2. Population scolaire 2021-2022
3. Rapport d'activités triennal
4. Divers

Présents :

1. Membres de droits

Madame Ingrid PRINCEN, Directrice Ecole communale fondamentale Fernand Vanbever
Monsieur Paul VANDELEENE, Bourgmestre
Monsieur Benoit MAGOS, Président du CPAS
Monsieur Pascal GOERGEN, Echevin

2. Membres effectifs

Madame Vanessa DELCHAMBRE, enseignante primaire, implantation de Néthen
Madame Deborah DAMMANS, enseignante maternelle, Implantation de Pécrot
Madame Céline CASTEELS, représentante des parents, Implantation de Grez-centre
Monsieur Thomas FERCOT, représentant des parents, Implantation de Nethen
Madame Sophie STERCKX, représentante du personnel administratif et ouvrier
Madame Magaly KNOCKAERT, représentante du personnel d'auxiliaire de l'éducation

3. Membres suppléants

Monsieur Alain BAUGNIET, enseignant primaire, Implantation de Grez-centre
Madame Christel DE KEYZER, représentante des parents, Implantation de Grez-centre

1) Installation des nouveaux membres

La liste des membres 2021-2022 est la suivante :

Les membres de droit

- Madame Ingrid PRINCEN, Directrice Ecole communale fondamentale Fernand Vanbever
- Monsieur Paul VANDELEENE, Bourgmestre
- Monsieur Benoit MAGOS, Président du CPAS

- Monsieur Pascal GOERGEN, Echevin
- Madame Julie ROMERA, Echevine

Les membres élus

Membres effectifs

- Madame Sylvie DAIX, enseignante primaire, implantation de Grez-centre
- Madame Vanessa DELCHAMBRE, enseignante primaire, implantation de Néthen
- Madame Deborah DAMMANS, enseignante maternelle, Implantation de Pécrot
- Madame Céline CASTEELS, représentante des parents, Implantation de Grez-centre
- Monsieur Thomas FERCOT, représentant des parents, Implantation de Néthen
- Madame Céline EULAERTS, représentante des parents, Implantation de Pécrot
- Madame Sophie STERCKX, représentante du personnel administratif et ouvrier
- Madame Magaly KNOCKAERT, représentante du personnel d'auxiliaire de l'éducation
- Madame Merryl CICIGOI, représentante du personnel de nettoyage

Membres suppléants

- Monsieur Alain BAUGNIET, enseignant primaire, Implantation de Grez-centre
- Monsieur Benoît NEVERS, enseignant primaire, implantation de Néthen
- Madame Laurence DERWAEL, enseignante maternelle, Implantation de Pécrot
- Madame Christel DE KEYZER, représentante des parents, Implantation de Grez-centre
- Madame Marie-Hélène HANIN, représentante des parents, Implantation de Néthen
- Monsieur Thibaut DE DECKER, représentant des parents, Implantation de Pécrot
- Madame Jennifer VANCONINGSLOO, représentante du personnel administratif et ouvrier
- Madame Nadine RULMONT, représentante du personnel d'auxiliaire de l'éducation
- Madame Chantal MOTOULLE, représentante du personnel de nettoyage

Les membres représentant l'environnement de l'établissement

- Monsieur Nicolas SCHILLINGS, représentant l'environnement social, économique et culturel
- Monsieur Pierre BARBIER, représentant l'environnement social, économique et culturel

Un troisième membre représentant l'environnement de l'établissement sera recherché pour la prochaine réunion en remplacement de Monsieur Paul Vandeleene. Nous contacterons Monsieur Alain Clabots pour le lui proposer.

2) Population scolaire 2021-2022

L'encadrement scolaire primaire et maternel pour l'année 2021-2022 se calcule sur les chiffres suivants :

- Grez Centre : 176 élèves en maternelle et 337 élèves en primaire, soit 513 élèves
- Néthen : 63 élèves
- Pécrot : 30 élèves

Outre les 16 périodes de reliquats utilisées pour donner de la remédiation (6 à Grez et 10 à Néthen) et les 12 périodes de P1/P2 (12 à Grez et 6 à Néthen), 11 périodes d'heures FLA (Aide à la langue française) ont été allouées à l'école (6 à Grez et 5 à Néthen) et 20 périodes d'heures

Covid jusqu'au 31 décembre 2021 afin de combler le retard engendré à la suite de la fermeture des classes en en 2020-2021.

Neuf heures de missions collectives ont également été octroyées dans le cadre du plan de pilotage. Celles-ci qui peuvent être utilisées au niveau pédagogique ou numérique.

Les nombres d'enfants présents dans l'école au 15 novembre 2021 sont les suivants :

- Grez Centre : 180 élèves en maternelle et 332 élèves en primaire, soit 512 élèves
- Néthen : 65 élèves
- Pécrot : 33 élèves

3) Rapport d'activités triennal

Rapport d'activités TRIENNAL concernant l'Enseignement fondamental ordinaire et spécialisé

*Concernant l'année scolaire 2021/2022
Réalisé le 10/11/2021*

N° FASE de l'établissement : 0605

Etablissement : Ecole communale fondamentale Fernand Vanbever – Implantations de Grez-Centre, Pécrot et Nethen

Adresse : Rue du Pont au Lin, 22

Code postal : 1390

Localité : Grez-Doiceau

Tél. : 010/84.83.60

Email : ec000605@adm.cfwb.be

Direction : Ingrid Princen

Réseau : officiel subventionné

Pouvoir organisateur : Administration communale

Adresse : Place Ernest Dubois, 1

Code postal : 1390

Localité : Grez-Doiceau

Le présent rapport a été soumis au Conseil de Participation le 15 novembre 2021
Les commentaires sont annexés au présent rapport.

1. Le bilan des mesures prises dans le cadre du projet pédagogique du PO et du projet d'école afin d'atteindre les objectifs généraux définis aux articles 6 et 12 :

Article 6

La Communauté française, pour l'enseignement qu'elle organise, et tout pouvoir organisateur, pour l'enseignement subventionné, poursuivent simultanément et sans hiérarchie les objectifs suivants :

- 1° promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves ;
- 2° amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle ;
- 3° préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ;
- 4° assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

Article 12

L'enseignement maternel poursuit tous les objectifs généraux fixés à l'article 6 et vise particulièrement à

- 1° développer la prise de conscience par l'enfant de ses potentialités propres et favoriser, à travers des activités créatrices, l'expression de soi;
- 2° développer la socialisation;
- 3° développer des apprentissages cognitifs, sociaux, affectifs et psycho-moteurs;
- 4° déceler les difficultés et les handicaps des enfants et leur apporter les remédiations nécessaires.

- En ce qui concerne l'immersion, nous avons clôturé le cursus avec succès. C'était un vrai challenge et je remercie l'équipe éducative d'immersion qui s'est réajustée continuellement pour arriver à ces beaux résultats.
- Actuellement, nous avons encore quelques enfants en intégration sur le site de Néthen. Nous travaillons avec la Petite Source. Progressivement, l'intégration disparaîtra.
- L'installation du pôle territorial se précise. Il sera performant pour l'année scolaire 2022-2023.
- Durant cette année scolaire, nous mettons déjà en place des aménagements raisonnables, en collaboration avec les PMS /équipe médicale/parents/ enseignants. Nous pourrions, je l'espère, avoir un soutien de ce pôle provincial cette année déjà.
- L'objectif de ce changement est le renforcement de l'inclusion ou le maintien dans l'enseignement ordinaire d'élèves présentant des besoins spécifiques. C'est en soutenant et en formant les enseignants qu'ils pourront leur apporter leur aide.
- Comme l'an passé, plusieurs élèves ont passé les tests « FLA » (français langue d'apprentissage). Ce dispositif est intégré dans le contrat d'objectif et permet d'octroyer des périodes de renforcement ou d'accompagnement en vue d'améliorer la maîtrise de la langue française.
Pour cette année scolaire 2021-2022, 11 périodes d'encadrement supplémentaires en primaire et 5 périodes en maternelle ont été octroyées pour cela.
- La FWB, nous a également octroyé des heures « Covid-19 » de septembre à décembre 2021 à raison d'une période par semaine pour chaque classe du primaire. L'objectif est d'aider les enfants en difficulté. Il faut savoir que ceux qui avaient déjà des difficultés avant la Covid-19 ont été plus impactés que les élèves qui n'avaient pas de problème. C'est maintenant qu'on se rend compte de l'impact de cette période compliquée. Nous devons tout mettre en œuvre pour réajuster ces manquements.
- Nous continuons à investir au sein de l'école pour tout ce qui touche le numérique.

- Nous mettons sur pied des conseils de classe et un conseil d'école.

2. Questions du Conseil de participation :

.....

.....

.....

.....

3. Taux de réussite et d'échec dans l'enseignement ordinaire :

	Taux de réussite	Nombre échecs	Commentaires
Maternelle	100 %	0	
1 ^{er} degré	98,2 %	2	
Degré moyen	100%	0	
Degré sup.	100%	0	

4. Taux de réussite et d'échec dans l'enseignement spécialisé :

	Taux de réussite	Nombre échecs	Commentaires

5. Recours contre les décisions des conseils de classe et résultats de cette procédure. Si aucun noter NEANT :

Nom de l'élève	Décision du conseil de classe	Motivation du recours	Résultats du recours
	Néant		

6. Recours contre les décisions de refus d'attribution du CEB :

Nom de l'élève	Décision du conseil de classe	Motivation du recours	Résultats du recours
	Néant		

7. Nombre et motivations des refus d'inscription. Si aucun noter NEANT :

Nom de l'élève	Motivation du refus

	Néant
--	--------------

8. Formation continuée des enseignants de l'établissement :

En 2018-2019 :

- Le projet d'école a été réajusté en formation CECP.
- Un outil de cohérence a été mis au point avec l'équipe mobile lors d'une formation (2 jours) et pendant plusieurs concertations.

En 2019-2020 :

- Utilisation et réajustement de l'outil de cohérence.
- Elaboration du plan de pilotage : 3 journées de formation et concertations
- Arrivée de la COVID-19 : Continuation du PdP en distanciel.
- Présentation du PdP en COPALOC, au conseil de participation et au Conseil Communal.
- La formation du tronc commun qui fait partie du Pacte d'excellence en maternelle a été postposée en 2020-2021.

En 2020 - 2021 :

- Validation du Plan de Pilotage par la DCO. -> décision de retarder sa mise en œuvre en 2021-2022.
- Travail sur la différenciation et l'hybridation.
- Création du padlet de l'école.
- Formation de toute l'équipe maternelle concernant le Tronc commun qui s'est déroulée en plusieurs phases : en distanciel et présentiel.
- Certaines enseignantes ont suivi la formation concernant les heures « Fla ».
- D'autres ont suivi des formations sur l'éveil aux langues.
- Toutes les formations choisies répondent aux demandes de la FWB afin d'outiller les enseignants pour qu'ils puissent aider les enfants en fonction de leurs besoins.

Pour 2021-2022 :

- Les enseignants de P1-P2 ainsi que les maîtres spéciaux suivront également cette formation sur le Tronc commun qui est une réforme au sein de l'enseignement.
- Première année de la mise en œuvre du Plan de pilotage.
- Nous avons choisi une formation avec le CECP pour renforcer le travail collaboratif et commencer la mise en œuvre du contrat d'objectifs.
- Cette année scolaire, une partie de l'équipe a participé à une formation « Stewards d'évacuation incendie ». Le choix a été judicieux. Nous avons choisi les personnes en fonction de leur présence dans les bâtiments de Grez centre et des autres implantations.
- Une autre équipe a participé à « Initiation secourisme ».

Durant les années à venir, l'école continuera à former toute l'équipe éducative et d'assurer le recyclage. Les budgets pour cela ont déjà été prévus pour l'année scolaire prochaine.

Organisation de l'établissement suite à l'absence d'enseignants en formation.

Détaillez brièvement la nature des difficultés et des solutions apportées dans l'encart ci-dessous

Difficulté rencontrée	Solution que vous y avez apportée
-----------------------	-----------------------------------

Le remplacement des titulaires en formation	Remplacement des titulaires par du personnel extrascolaire le matin et l'après-midi, répartition des enfants dans différentes classes.
--	---

9. Bilan des innovations pédagogiques mises en œuvre :

L'objectif général de cette section est de dégager les innovations pédagogiques les plus significatives.

- Année scolaire 2019-2020 : nous avons été confinés à partir de mars 2020 et chaque enseignant a mis des outils en place pour aider les enfants à entretenir leurs acquis. Chacun a fait comme il a pu pour aider au mieux les familles.
- Année scolaire 2020-2021 : mise en place du Padlet pour améliorer la communication et les apprentissages lors des quarantaines et avoir une unité au sein de l'établissement.

10. Bilan des démarches entreprises pour favoriser le soutien des élèves en difficulté d'apprentissage :

- Tutorat de condisciples au sein d'une même classe / entre deux cycles ;
- Psychomotricité dans les classes maternelles - 2 périodes par semaine et poursuite de certains exercices en P1/P2 (pour fortifier la main) ;
- Ecole de devoirs à l'Espace Jeunes de Grez-Doiceau et à Nethen ;
- Aide bénévole aux enfants plus fragiles ;
- Intégration, dès l'accueil, de logopèdes afin de pratiquer un dépistage précoce et en assurer une évolution adéquate ;
- Collaboration avec le Centre P.M.S., le S.A.J. et le S.P.J. ;
- Création d'un dossier de l'élève qui suit l'enfant de l'accueil à la 6^{ème} primaire ;
- Encouragement de l'implication de certains parents face aux difficultés de leur enfant ;
- Les aménagements raisonnables tels que Casques anti-bruit, coussins, élastiques aux chaises... ;
- FLA ;
- Les heures Covid-19 ;
- Intégration -> pôle territorial ;

11. Bilan des démarches entreprises pour favoriser l'orientation des élèves :

1 : A la fin de la 6^{ème} année :

Moment où se situe l'aide à l'orientation	Nature des actions	Partenaires (cochez la(les) case(s))		
		L'école	PMS	Autres (1)
6 ^{ème} année	Information	o	o	o

	Autres actions d'aide au choix (par ex. : testing individuel ou collectif, animation de groupe...) à détailler ci-dessous (2)	o	o	o
Détail (1) Nous estimons que <u>le choix</u> d'un établissement relève de l'autorité des Parents. Néanmoins, nous distribuons l'invitation à la soirée d'information des écoles officielles. Nous informons <u>à la demande</u> sur le choix proposé par les différents réseaux.				
Détail (2) <p style="text-align: center;">Néant</p>				

12. Bilan des pratiques en vigueur en matière de travaux à domicile.

12.1 Planification des travaux : délai

En P1/P2 : c'est au quotidien

De la P3 à la P6 : c'est hebdomadaire. Ceci apprend aux enfants de planifier le travail.

12.2. Correction à caractère formatif

Une correction individuelle par l'enseignant.

Une correction collective pour un point qui a posé problème ou pour rafraîchir la mémoire des élèves, par exemple avant un contrôle.

Evaluations diagnostiques : arrêt sur image sur certaines matières et création de nouvelles leçons à partir des erreurs des enfants.

12.3. Communication aux parents à propos des travaux à domicile (cochez la(les) case(s) adéquate(s))		
	De 8 à 10 ans	De 10 à 12 ans
Réunion parentale collective	X	X
Entrevue parentale personnalisée, individuelle	X	X
Communication via le journal de classe	X	X
Classes ouvertes	o	o

13. Bilan des initiatives prises en collaboration avec les partenaires externes à l'établissement en matière artistique, culturelle, sportive, éducation aux médias, à la santé et à l'environnement :

- Cross interscolaire mi-octobre 2021 au sein de l'entité,
- Tournoi de crosse canadienne en janvier 2022,
- Journée sportive par année, toutes écoles de l'entité confondues, au Hall omnisports de Grez-Doiceau,
- Pro-vélo pour P5,
- Eveil musical en maternelles, grâce à la participation financière des AP,
- Diverses activités sur le thème de l'année : « la faune »,
- Les visites sont ou seront organisées en fonction des consignes sanitaires,
- Activité culturelle au choix des enseignants, offerte pour l'AP,
- Cap-Sciences/ jeunesses musicales,
- Visite au parlement wallon avec les >P6,
- Les classes de neige,
- Les classes de dépaysement : école Nature,
- L'Armistice,
- Animations CAP Sciences,
- Animations « EVRAS » pour les P6,
- Festival du film festival sur différentes thématiques autour du handicap.

Un autre changement au sein de l'école qui n'est pas mentionné dans ce rapport annuel est l'engagement d'un éducateur, comme prévu dans le plan de pilotage.

Monsieur Cédric Vachaudes a été engagé depuis la rentrée et le soutien qu'il apporte est indéniable pour l'école. C'est un investissement important qui complète le travail de l'équipe des accueillantes.

Il gère les conflits et les relations au sein de l'école, tant sur Grez centre que sur Néthen et Pécrot. C'est très bénéfique pour les enfants. Ils sont contents de le voir arriver pour pouvoir déposer certains problèmes et le travail en amont qu'il propose, tant par des animations en maternelle qu'en primaire, améliore le climat au sein de l'école.

Sa présence renforce la cohésion de l'équipe lors des rencontres avec les parents et permet de désamorcer certaines situations conflictuelles.

Divers

a) Mise en place d'un Pôle "Petite enfance" :

Monsieur Benoit Magos souhaite informer les membres du conseil de participation de la mise en place d'un pôle "Petite enfance" coordonné par la direction des crèches communales.

Le projet a commencé avec les crèches communales et les accueillantes, et d'autres personnes viennent compléter le groupe aujourd'hui : des personnes qui proposent de la kiné pré- et postnatale, de l'encadrement au niveau de la parentalité ainsi que des psychologues et des contacts à l'ONE ainsi qu'avec l'accueil extra-scolaire.

Le but de ce pôle est de créer un lien entre les différents acteurs de la petite enfance par une plateforme ou un lieu où les parents vont pouvoir échanger et retrouver l'ensemble des informations qui les concernent.

Un questionnaire sera lancé dans les différents milieux d'accueil, les écoles et auprès des associations de parents de façon à avoir, pour la fin du premier trimestre 2022, une idée des attentes des jeunes parents pour ce genre d'informations et pour pouvoir leur proposer d'éventuelles conférences.

b) Projet de nouveaux bâtiments

Monsieur Thomas Fercot souhaite des informations sur le projet de construction des nouveaux bâtiments et en particulier à Pécrot. Lors d'une dernière entrevue avec Monsieur Paul Vandeleene, il avait été annoncé un retard dans la construction. Il souhaite aujourd'hui connaître l'avancement du planning et les solutions qui pourraient être apportées, en attendant, au bien-être des enfants qui se trouvent aujourd'hui à l'école de Néthen et en particulier la classe de Madame Débora où les cloisons ne montent pas jusqu'au plafond.

Monsieur Paul Vandeleene l'informe que les travaux pour les cloisons seront faits mercredi 17 novembre. Lors de la réunion avec l'AP, Monsieur Clabots avaient envisagé le placement d'un container à Néthen mais que cette solution ne semble pas la meilleure.

Monsieur Thomas Fercot ajoute que le problème principal est le bruit et le manque de place. Les enfants doivent mettre leur cartable dans le couloir parce qu'il n'y a pas de place près d'eux.

Madame Ingrid Princen ajoute qu'un container n'est pas très grand et qu'il y fait très sombre, malgré les fenêtres.

Monsieur Paul Vandeleene reconnaît qu'il est vrai que les horaires décalés, qui sont nécessaires pour pouvoir organiser des récréations séparées, imposent le passage derrière les cloisons, ce qui provoque beaucoup de bruit. Il propose d'attendre de voir si les travaux au niveau des cloisons améliorent les choses.

En ce qui concerne les travaux, il ajoute que le retard est très clair, aussi bien pour Néthen que pour Grez-centre. Pour Grez centre, on attend aujourd'hui le retour de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour avancer. Ce retour est postposé pour pleins de raisons. Au mieux on débutera les travaux en septembre prochain.

Pour Pécrot, on est un pas plus loin dans le dossier. On a passé l'avis de marché. Les entreprises devront y répondre, puis nous ferons l'adjudication. La rentrée dans les bâtiments ne se fera pas avant mars, voire septembre 2023.

Monsieur Fercot se demande s'il n'est pas possible de revoir la convention avec l'autre école afin de récupérer les bâtiments pour l'école nature qui en pâtit.

Malheureusement, la convention signée avec celle-ci ne prévoit pas de date de fin et nous lie jusqu'à la cession du bâtiment. Personne n'a pensé que cela durerait si longtemps.

Monsieur Vandeleene ajoute qu'il serait peut-être possible d'utiliser le local du patro près de l'école ce qui permet de dégager de la place. Une réunion avec les directions sera organisée prochainement afin de tenter de trouver une solution.

c) Aménagement de la cour de récréation

L'association de parents de Grez centre aimerait que la cour de récréation soit réaménagée pour les enfants. La "grande" récréation est très longue. A part les jeux de ballon, il n'y a pas grand-chose pour les amuser. En tant que parents, ils souhaiteraient que cela change. Les enfants s'ennuient et cela provoque des conflits.

En juin dernier, ce point avait déjà été discuté. Les enseignants devaient leur envoyer des propositions mais rien n'a suivi.

Madame Ingrid Princen et Madame Magaly Knockaert reconnaissent que l'association de parents avait investi dans toute sorte de jeux mais avec le nombre d'enfants, ceux-ci sont vite détruits. Les travaux aussi rendent ce projet difficile. La cour a été complètement ouverte pendant les grandes vacances.

Monsieur Paul Vandeleene rappelle également que la fin de l'été a été difficile avec les inondations. C'était déjà compliqué de pouvoir ouvrir l'école au premier septembre. Maintenant l'année scolaire est bien entamée, il propose de remettre ce projet en route.

Sur l'implantation de Néthen, Madame Vanessa propose d'ajouter quelques jeux, style ping-pong sur les tables à l'extérieur.

Madame Eulaerts et Dekeyzer trouvent que la cour est très triste et manque de couleur et de gaieté.

En ce qui concerne les inondations, elles s'informent également sur la possibilité de récupérer une partie de la perte du matériel de l'AP entreposé dans les caves (Samovar, jeux, ...). Elles aimeraient savoir si les assurances vont intervenir.

Monsieur Paul Vandeleene se renseignera auprès de monsieur Burlet pour voir ce qui l'en est.

d) Projet Numérique

Monsieur Pascal Goergen souhaite faire passer le message afin de bien analyser les besoins au niveau des enfants, des parents et des professeurs en ce qui concerne le matériel informatique, de prévoir le budget nécessaire à ces besoins, et d'en informer la commune à heure et à temps.

Madame Ingrid Princen indique qu'elle a effectivement demandé aux enseignants s'ils souhaitaient des tableaux interactifs dans leur classe. Etant donné qu'ils préfèrent actuellement travailler avec des projecteurs et des écrans blancs, elle a prévu l'achat du matériel nécessaire. Tout cela a été prévu au budget de l'an prochain et envoyé à Monsieur Haumont.

Déborah Damams profite de ce point pour signaler qu'à Pécrot, il n'y a ni wifi, ni réseau gsm convenable. En cas d'enfant malade, si le fixe est occupé, impossible d'utiliser le gsm pour appeler.

Monsieur Goergen confirme que Pécrot est une zone blanche qui n'est pas couverte. Ce problème a déjà été signalé à Proximus et elle fait bien de signaler le problème.

e) Projet européen dans le cadre de la participation citoyenne :

La commune de Grez-Doiceau a décroché un projet européen dans le cadre de la participation citoyenne (projet DESIRE : DEclaration Schuman : Initiative pour Revitaliser l'Europe) et organisera une balade européenne pour les familles, à pied, en vélo, en jogging, ...Au bout de cette balade, elles devront résoudre une énigme du code Schuman afin de sensibiliser les citoyens à l'histoire de l'union européenne.

Il aimerait y faire participer trois types de personnes :

- les personnes âgées qui pourront nous donner leur avis et leur expérience sur la deuxième guerre mondiale et le début de l'union européenne;
- l'espace jeune pourrait travailler sur des projets You Tube avec les adolescents;
- les enfants de primaire pourraient faire des dessins sur ce qu'est l'Europe à leurs yeux.

Il y aurait un concours et un affichage de ces dessins. Tous ceux qui participeront à la balade pourront "voter" pour ceux-ci.

Madame Ingrid Princen remercie tous les membres du Conseil de participation pour la collaboration de chacun.

Le prochain Conseil de participation se tiendra le 14 mars 2022 à 20h00.

La séance est levée à 21h40.

Fait à Grez-Doiceau, le 23 novembre 2021

La Secrétaire,

La Présidente,

Sophie Sterckx

Ingrid Princen